



ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

## ECO SYSTEM LABEL

Encres Dubuit est certifié ISO 9001 depuis 1994. Notre engagement continu en matière d'amélioration de notre contrôle qualité assure la fiabilité de nos produits et services.

Encres Dubuit certifie que tous ses produits sont en conformité avec les directives européennes actuelles. Soucieux de notre impacte environnemental, nous avons de plus fait du développement durable une priorité.

Dans un souci de transparence, Encres Dubuit a créé un label **Eco System**, qui couvre toutes les directives européennes auxquelles nos clients sont généralement confrontés du fait de leur activité professionnelle. Notre but est de vous apporter des informations actualisées et de garantir la qualité de nos prestations.

Les encres et produits annexes désignés sous le label ECO SYSTEM par Encres Dubuit ne contiennent pas de produits dangereux soumis à réglementation, ou ont des taux inférieurs aux taux maximums prescrits dans les normes suivantes.

- RoHS (directive 2002/95/EC)

Plomb (Pb), Mercure (Hg), Cadmium (Cd), Chrome hexavalent (Cr VI), Polybromobiphényles (PBB), Polybromodiphényléthers (PBDE) : restriction à maximum 0.1% par unité de poids de **matériau homogène** pour toute les substances, à l'exception du cadmium dont la limite est de 0.01%.

ENCRES DUBUIT'S  
ECO SYSTEM LABELENCRES DUBUIT  
1 rue Isaac Newton  
BP 214, ZI Mitry Compans  
77292 Mitry Mory Cedex,Téléphone : +33 1 6467 4160  
Télécopie : +33 1 6467 4189  
Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

- Norme Européenne EN 71 « Sécurité des jouets »

**La norme EN 71 - Partie 3** "Migration de certains éléments" établit des limites pour le contenu extractible de plusieurs éléments dans les jouets : antimoine, arsenic, baryum, cadmium, chrome VI, plomb, mercure et sélénium.

Comme il est précisé dans la liste d'exclusion pour les encres d'imprimerie et les produits connexes, les pigments ou colorants basés sur ces éléments, ou sur des composés de ces éléments ne sont pas utilisés dans la fabrication des encres d'imprimerie, à l'exception des pigments rouge laque de baryum. En tant que fabricants d'encres d'imprimerie et de produits connexes, Encres DUBUIT prend soin de ne pas choisir des rouges laque de baryum avec un taux de baryum extractible élevé.

En vertu de l'historique des encres d'imprimeries et des produits connexes pour la décoration et l'impression de jouets, de la connaissance des matières premières utilisées dans leur fabrication et des processus de fabrication, les encres, vernis et produits connexes permettent, dans leur grande majorité, au jouet d'être conforme aux exigences de la norme EN71 partie 3. Cette affirmation est valable pour des produits utilisés dans des conditions industrielles normales.

En tant que fournisseurs d'encres d'imprimerie et de produits connexes, Encres DUBUIT ne peut couvrir la responsabilité de la mise en œuvre de ses produits en dehors de ses propres opérations de formulation et de fabrication. La norme EN 71 – partie 3 se référant au matériau jouet final, et non aux encres en tant que telles par exemple, il est de la responsabilité du fabricant du jouet de démontrer la conformité du jouet final.

Les autres parties de la norme EN 71 (parties 9 – 11) concernant les exigences requises des composés chimiques organiques, n'ont pas encore été adoptées par la Commission européenne.

**En tant que fournisseur d'encres d'imprimeries et produits annexes, nous ne pouvons pas assumer la responsabilité pour la manipulation et l'utilisation de nos produits en dehors de nos propres opérations. Comme la norme EN71- Partie 3 porte sur les propriétés du jouet fini, et non pas sur l'encre fournie à l'imprimeur, il est de la responsabilité du fabricant de jouets de démontrer la conformité du jouet fini.**

ENCRES DUBUIT'S  
ECO SYSTEM LABEL

ENCRES DUBUIT  
1 rue Isaac Newton  
BP 214, ZI Mitry Compans  
77292 Mitry Mory Cedex,

Téléphone : +33 1 6467 4160  
Télécopie : +33 1 6467 4189  
Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

- La Directive européenne 2009/48/CE

En juillet 2009, est entrée en vigueur la nouvelle directive 2009/48/CE sur la sécurité des jouets. Les états membres ont entrepris la transposition en droit national et la mise en application des mesures prévues avec une prise d'effet le 20 juillet 2011. Les jouets qui répondent aux exigences essentielles définies par la directive 88/378/CEE peuvent continuer à être mis sur le marché jusqu'au 20 juillet 2013.

La nouvelle directive met l'accent sur les exigences de sécurité renforcées pour les jouets à l'égard des produits chimiques présents. Les substances classées cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégorie 1A, 1B ou 2 selon le Règlement (CE) N°1272/2008 ne doivent pas être utilisées. L'utilisation de certaines substances parfumantes, fragrances allergènes est restreinte, et de nouvelles limites de migration pour 19 éléments métalliques ont été fixées. Comparé à la plus récente version de la norme EN 71 – Partie 3, il y a une augmentation des éléments à analyser ; en outre, quelques limites de migration existantes ont été abaissées. La Commission Européenne a donné mandat au CEN pour adapter la norme EN 71 aux nouvelles exigences d'ici 2013.

Les limites de migration fixées par la nouvelle directive s'appliquent à moins que le jouet ou l'un de ses composants n'exclue clairement tout danger par succion, léchage, ingestion ou contact prolongé avec la peau dans des conditions d'utilisation normales et raisonnablement prévisibles.

Les Encres DUBUIT n'utilisent pas d'éléments ou de composés de l'antimoine, l'arsenic, le cadmium, le chrome (VI), le plomb, le mercure et le sélénium, ni de substances classées toxique, très toxique, cancérigène, mutagène, ou toxique pour la reproduction, dans la fabrication des encres d'imprimerie et des produits connexes. Tous sont interdits d'utilisation dans les encres d'imprimerie par la Liste d'Exclusion de EuPIA.

D'autres éléments désormais inclus dans la directive peuvent être présents dans les encres, notamment le cuivre, le zinc ou l'aluminium (qui forment la base de certaines encres bleues, vertes et métalliques).

ENCRES DUBUIT'S  
ECO SYSTEM LABEL

ENCRES DUBUIT  
1 rue Isaac Newton  
BP 214, ZI Mitry Compans  
77292 Mitry Mory Cedex,

Téléphone : +33 1 6467 4160  
Télécopie : +33 1 6467 4189  
Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

Les limites de migration ci-après des jouets ou composants de jouets ne doivent pas être dépassées :

Elément	mg/kg	mg/kg	mg/kg
	de matière de jouet sèche, friable, poudreuse ou souple	de matière de jouet liquide ou collante	de matière grattée du jouet
Aluminium	5 625	1 406	70 000
Antimoine	45	11,3	560
Arsenic	3,8	0,9	47
Baryum	4500	1125	56000
Bore	1200	300	15000
Cadmium	1,9	0,5	23
Chrome (III)	37,5	9,4	460
Chrome (VI)	0,02	0,005	0.2
Cobalt	10,5	2,6	130
Cuivre	622,5	156	7700
Plomb	13,5	3,4	160
Manganèse	1200	300	15000
Mercure	7,5	1,9	94
Nickel	75	18,8	930
Sélénium	37,5	9,4	460
Strontium	4500	1125	56000
Tin	15000	3750	180000
Etain organique	0,9	0,2	12
Zinc	3750	938	46000

ENCRES DUBUIT'S  
ECO SYSTEM LABEL

ENCRES DUBUIT  
1 rue Isaac Newton  
BP 214, ZI Mitry Compans  
77292 Mitry Mory Cedex,

Téléphone : +33 1 6467 4160  
Télécopie : +33 1 6467 4189  
Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

- Circulaire 176, EN 14350/2

	Circulaire 176	EN 14350/2
Sélénium	100 ppm	100 ppm
Chrome	60 ppm	10 ppm
Baryum	100 ppm	100 ppm
Arsenic	50 ppm	10 ppm
Antimoine	60 ppm	15 ppm
Plomb	100 ppm	25 ppm
Mercuré	60 ppm	10 ppm
Cadmium	75 ppm	20 ppm
Zinc	2000 ppm	
Amines aromatique	1000 ppm	

ENCRES DUBUIT'S  
ECO SYSTEM LABELENCRES DUBUIT  
1 rue Isaac Newton  
BP 214, ZI Mitry Compans  
77292 Mitry Mory Cedex,Téléphone : +33 1 6467 4160  
Télécopie : +33 1 6467 4189  
Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

- Directive 94/62 et EN 13428

Cette directive limite la somme des niveaux de concentration en plomb, cadmium, mercure et chrome hexavalent, présents dans l'emballage ou dans ses éléments, à 100 PPM maximum.

Il s'agit d'exigences spécifiques à la fabrication et à la composition des emballages. Par prévention, nous réduisons à la source l'utilisation de matières classées N - dangereux pour l'environnement, dans nos productions.

- Restrictions diverses

Les substances suivantes ne sont pas utilisées dans nos préparations:

- ⇒ biphényles polychlorés (PCB)
- ⇒ Naphtalènes polychlorés (PCN)
- ⇒ Paraffines chlorées (CP)
- ⇒ Biphényles et diphenyléthers polybromés (PBB/PBDE)
- ⇒ Composés organiques tin (tributyl/triphenyl)
- ⇒ Asbestos
- ⇒ Formaldéhyde
- ⇒ Chloro et hydrochloro fluorocarbures (CFC/HCFC...)
- ⇒ Produits d'origine animale
- ⇒ Colorants Azo
- ⇒ Substances Radio-actives
- ⇒ Amines aromatiques
- ⇒ Tributyl étain Triphényl étain (TBTs et TPTs)
- ⇒ Phtalates (DOP, DBP, DEPH)
- ⇒ 4-methylbenzophénone



ENCRES DUBUIT'S  
 ECO SYSTEM LABEL

ENCRES DUBUIT  
 1 rue Isaac Newton  
 BP 214, ZI Mitry Compans  
 77292 Mitry Mory Cedex,

Téléphone : +33 1 6467 4160  
 Télécopie : +33 1 6467 4189  
 Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

- REACH

Notre statut est celui d'utilisateur en aval. C'est au fabricant / importateur de substances que revient la charge de l'enregistrement préalable et de l'enregistrement final.

Substances SVHC soumises à autorisation, inscrites à l'annexe XIV de la directive REACH au 01/2012\*.

2-Ethoxyethyl acetate	111-15-9
Strontium chromate	
1,2-Benzenedicarboxylic acid, di-C7-11-branched and linear alkyl esters	68515-42-4
Hydrazine	302-01-2 / 7803-57-8
1-Methyl-2-pyrrolidone	872-50-4
1,2,3-Trichloropropane	96-18-4
1,2-Benzenedicarboxylic acid, di-C6-8-branched alkyl esters, C7-rich	71888-89-6
Trichloroethylene	79-01-6
Boric acid	10043-35-3 / 11113-50-1
Disodium tetraborate, anhydrous	1303-96-4/ 1330-43-4/ 12179-04-3
Tetraboron disodium heptaoxide, hydrate	12267-73-1
Potassium dichromate	7778-50-9
Ammonium dichromate	
Potassium chromate	7789-00-6
Sodium chromate	
2,4-Dinitrotoluene	121-14-2
Acrylamide	79-06-1
Aluminosilicate Refractory Ceramic Fibres	
Anthracene oil	90640-80-5
Anthracene oil, anthracene-low	90640-82-7
Anthracene oil, anthracene paste	90640-81-6
Anthracene oil, anthracene paste, anthracene fraction	91995-15-2
Anthracene oil, anthracene paste, distn. lights	91995-17-4
Diisobutyl phthalate	84-69-5

(suite de la liste à la page suivante)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

(REACH - SVHC : Suite et fin, 01/2012 \*)

Lead chromate	7758-97-6
Lead chromate molybdate sulphate red (C.I. Pigment Red 104)	12656-85-8
Lead sulfochromate yellow (C.I. Pigment Yellow 34)	1344-37-2
Pitch, coal tar, high temp.	65996-93-2
Tris(2-chloroethyl)phosphate	115-96-8
Zirconia Aluminosilicate Refractory Ceramic Fibres	
4,4'- Diaminodiphenylmethane (MDA)	101-77-9
5-tert-butyl-2,4,6-trinitro-m-xylene (musk xylene)	81-15-2
Alkanes, C10-13, chloro (Short Chain Chlorinated Paraffins)	85535-84-8
Anthracene	120-12-7
Benzyl butyl phthalate (BBP)	85-68-7
Bis (2-ethylhexyl)phthalate (DEHP)	117-81-7
Bis(tributyltin)oxide (TBTO)	56-35-9
Cobalt dichloride	7646-79-9
Diarsenic pentaoxide	1303-28-2
Diarsenic trioxide	1327-53-3
Dibutyl phthalate (DBP)	84-74-2
Hexabromocyclododecane (HBCDD)	25637-99-4 3194-55-6
Lead hydrogen arsenate	7784-40-9
Sodium dichromate	7789-12-0/ 10588-01-9
Triethyl arsenate	15606-95-8
Cobalt(II) sulphate	10124-43-3
Cobalt(II) dinitrate	10141-05-6
Cobalt(II) carbonate	513-79-1
Cobalt(II) diacetate	71-48-7
2-Methoxyethanol	109-86-4
2-Ethoxyethanol	110-80-5
Chromium trioxide	1333-82-0
Chromic acid, Dichromic acid	7738-94-5 - 13530-68-2

\* Ces produits n'entrent pas dans la composition des fabrications d'Encres Dubuit.



ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

- Directive 2006/122/CE

Cette directive correspond à la trentième modification de la directive 76/769/CEE sur la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de sulfonates de perfluorooctane (PFOS).

Ils ne peuvent pas être mis sur le marché ni utilisés comme substance ou composante de préparations dans une concentration égale ou supérieure à 0.005% en masse.

- Proposition 65 de l'état de Californie

Les objectifs de la proposition 65 (officiellement intitulé "L'eau potable et la Loi sur les toxiques de 1986") étaient à l'origine pour protéger l'eau potable publique contre les substances toxiques qui a été élargi pour inclure l'exposition aux substances toxiques

dans les produits de consommation.

902 substances ou groupes de substances chimiques (pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de reproduction) se trouve dans la Proposition 65 de l'État de Californie .

Encres Dubuit confirme qu'aucune substances listées dans la Proposition 65 sont présentes dans les formulations et qu'il n'y a pas d'ajout volontaire au cours du process de fabrication.



ENCRES DUBUIT'S  
ECO SYSTEM LABEL

ENCRES DUBUIT  
1 rue Isaac Newton  
BP 214, ZI Mitry Compans  
77292 Mitry Mory Cedex,

Téléphone : +33 1 6467 4160  
Télécopie : +33 1 6467 4189  
Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)



## ENCRES DUBUIT'S ECO SYSTEM LABEL

Certifying the quality of our products

### Directive particulières

- Halogen free

Il s'agit de produits ayant un taux de dérivés halogénés (fluorures, chlorures, iodures, bromures) très faible, et notamment inférieur aux demandes actuelles selon la norme EN-61249-2-21 :

Chlorure	< 900 ppm
Bromure	< 900 ppm
Total halogènes (Brome+Chlore)	< 1500 ppm

Il existe au sein d'Encres Dubuit des séries spéciales dites « halogen free ». Pour plus d'informations, nous vous invitons à prendre contact avec nos services techniques.

***Important:*** malgré la non-utilisation, dans nos préparations, des substances listées ci-dessus, il est possible que des traces non mesurables de ces substances soient présentes.

***Les renseignements que contient ce document sont basés sur les analyses réalisées. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un de nos produits.***

***Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent, qui seraient prescrites par des textes autres que ceux cités dans ce document, et pour lesquelles il serait le seul responsable.***

***Ce document s'applique uniquement aux fabrications d'Encres Dubuit France et Encres Dubuit Shanghai.***



ENCRES DUBUIT'S  
ECO SYSTEM LABEL

ENCRES DUBUIT  
1 rue Isaac Newton  
BP 214, ZI Mitry Compans  
77292 Mitry Mory Cedex,

Téléphone : +33 1 6467 4160  
Télécopie : +33 1 6467 4189  
Email : [quality@encresdubuit.com](mailto:quality@encresdubuit.com)